



## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration**

### **Procès-verbal de la réunion du 05 février 2015**

#### Ordre du jour :

1. Echange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères sur
  - le processus de paix Israël-Palestine
  - le terrorisme international
  - Russie-Ukraine
2. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur (remplaçant M. Gusty Graas), M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Marcel Oberweis (remplaçant M. Claude Wiseler), Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes

M. Serge Urbany, observateur

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Monique Faber, Mme Chloé Murat, Mme Tania Tennina, Administration parlementaire

Excusés : M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Claude Wiseler

M. Claude Turmes, membre du Parlement européen

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

\*

1. Echange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères sur
  - le processus de paix Israël-Palestine
  - le terrorisme international

## - Russie-Ukraine

### - Le processus de paix Israël-Palestine

Une résolution sur un accord de paix entre Israël et la Palestine pourrait être soumise au vote au Conseil de Sécurité de l'ONU. Cependant, le Ministre estime que cette hypothèse reste très peu probable, en raison des élections en Israël. Il ajoute que la situation dans la région reste inquiétante et qu'il y a un risque que l'EI (Etat Islamique) ne s'infilte sur le territoire palestinien.

### - Moyen-Orient

La situation en Lybie reste dramatique, malgré l'espoir que les discussions entamées à Genève puissent être poursuivies.

Selon le Ministre la situation en Lybie est comparable à celle en Syrie. En effet, la Turquie et le Qatar s'opposent à l'Egypte et aux Emirats arabes. Le Qatar commence à vaciller, alors que la Turquie a coupé toute relation avec les Etats du Golfe, en raison, notamment de son soutien à l'ancien président égyptien Mohamed Morsi, ce qui lui a valu des pertes énormes en termes d'investissement.

La Jordanie de son côté, qui dépend fortement des Etats-Unis, a endurci sa position.

La libération de Kobané, en Syrie a pu avoir lieu grâce aux attaques aériennes.

Il est estimé que 70.000 personnes opèrent sous le sigle de l'EI et que le nombre des adhérents est en constante augmentation. En outre, ceux originaires de l'Union européenne appartiendraient majoritairement à la communauté maghrébine.

### - Russie-Ukraine

Lors du Conseil « Affaires étrangères » du 21 janvier 2015, les Etats membres se sont accordés à ne pas augmenter les sanctions à l'encontre de la Russie avec néanmoins la réserve qu'il faudrait observer l'évolution de la situation jusqu'au prochain Conseil.

Depuis, la situation n'a fait qu'empirer et la double approche de l'Ukraine voulant se défendre et attaquer en même temps n'est pas viable.

Les sanctions contre la Russie seront définies lors du Conseil « Affaires étrangères » du 9 février 2015.<sup>1</sup>

### Discussion

Les points suivants ont été abordés lors de la discussion qui a suivi.

- La Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe intervient pour donner son point de vue sur l'évolution du conflit opposant la Russie à l'Ukraine.

Après la suspension du droit de vote de la délégation russe au sein du Conseil de l'Europe consécutivement à la déclaration d'annexion de la Crimée par la Russie, la

---

<sup>1</sup> Note de la Secrétaire-administratrice : Sur demande du Ministre et avec l'accord des membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration les propos qui ont suivi ne sont pas repris dans le procès-verbal.

délégation russe avait décidé de ne plus participer aux travaux de l'assemblée. Entre-temps, la Présidente a rencontré, respectivement a eu un échange téléphonique avec le Président de la Douma à plusieurs reprises.

La résolution adoptée par le Conseil de l'Europe concernant la Crimée en avril 2014, avait comme objet principal l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et maintiendra dès lors toute sa portée aussi longtemps que la situation n'aura pas évolué.

Le Président de la Douma est devenu membre de la délégation russe pour la nouvelle session du Conseil de l'Europe qui a débuté en janvier 2015. A chaque nouvelle session les pouvoirs de chaque délégation sont mis en place, à moins qu'ils ne soient contestés. Dans un souci de maintien du dialogue, les pouvoirs de la délégation russe ont été ratifiés. Cependant, l'Assemblée a suspendu la délégation russe de plusieurs droits afin de marquer sa désapprobation envers les agissements de la Russie.

La résolution d'avril 2014 sera revue en avril prochain et éventuellement révisée en cas d'évolution positive des tensions entre la Russie et l'Ukraine. En juin 2015, le Conseil de l'Europe se consultera à nouveau sur les pouvoirs de la délégation russe.

La Présidente attire également l'attention sur la situation de la pilote ukrainienne Nadiia Savtchenko en grève de la faim et se trouvant en détention préventive en Russie, accusée d'avoir tué deux journalistes russes, ce qu'elle conteste. Qui plus est, elle est membre du Parlement ukrainien et fait partie de la délégation auprès du Conseil de l'Europe, ce qui lui garantit l'immunité. La Présidente du Conseil de l'Europe a adressé une lettre au Ministre des Affaires étrangères russe afin qu'il intervienne.

La situation politique en Ukraine est très complexe, étant donné que son gouvernement doit à la fois défendre son pays et entreprendre des réformes politiques, démocratiques et institutionnelles nécessaires, afin aussi de lutter contre la corruption.

- Un membre de la commission tient à mettre en avant l'attitude du Roi de Jordanie qui a déclaré vouloir mener un combat face à l'EI, ce qui laisse une lueur d'espoir, surtout venant d'un Etat arabe.
- Avec l'arrivée au pouvoir d'un nouvel émir au Qatar la politique étrangère du pays semble avoir entamé une esquisse de changement. Le Ministre affirme qu'il est important que le monde arabe réagisse avec véhémence aux monstruosité infligées par l'EI afin d'avoir une contre-propagande.
- Les déclarations récentes de deux ministres des affaires étrangères des Etats baltes concernant la possibilité d'inclure l'Ukraine parmi les membres de l'OTAN sont inquiétantes et ne semblent pas réalisables. Le problème se posera probablement si la Russie décide d'envoyer une artillerie lourde en Ukraine. A partir de ce moment, toute escalation sera possible et cette option serait une provocation pour la Russie.

## 2. Divers

- En référence à la lettre du 28 janvier 2015 adressée au Président de la Chambre, dans laquelle la sensibilité politique ADR demande que les sujets de la représentation du Luxembourg dans les institutions de l'UE, notamment au Comité

des Régions et au Parlement européen, et de la politique du siège soient mis à l'ordre du jour d'une réunion de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration, le Président de la commission estime que concernant le premier point sur la représentation du Luxembourg le Ministre des Affaires étrangères a déjà répondu à la question dans la réunion du 12 décembre 2014. La question du siège sera traitée dans une prochaine réunion en présence du Ministre des Affaires étrangères.

- La Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe informe qu'elle sera en visite au Centre de Rétention le 3 mars 2015.

Luxembourg, le 9 février 2015

La Secrétaire-administratrice,  
Tania Tennina

Le Président,  
Marc Angel